

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil de quartier de Val-Bélair**  
**Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance  
régulière du conseil d'administration  
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 15 novembre 2023 à 19 h 30,  
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec  
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M <sup>me</sup> Maryline Côté (en ligne)	Administratrice
M. Maxime Falardeau (en ligne)	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M <sup>me</sup> Louise Sauvageau	Administratrice
M. Jean Thibault	Trésorier
M <sup>me</sup> Lyne Vézina	Administratrice

**SONT ABSENTS**

M. Benoît Duchesne	Vice-président
M <sup>me</sup> Jane Hicks	Secrétaire
M <sup>me</sup> Bianca Dussault	Conseillère municipale

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES**

M. Marc-André Chartrand	Conseiller en loisirs, sports et vie communautaire
M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Quatre citoyens sont présents à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la neuvième séance régulière de l'année 2023 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 15 novembre 2023, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.**

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée   | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 19 h 32 |
| 3. Présentation par le Service des loisirs :<br><i>Projet d'aménagement dans le parc Sainte-Anne</i>  | 19 h 35 |
| 4. Période de questions et commentaires du public   | 20 h 00 |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale   | 20 h 10 |
| 6. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2023   | 20 h 20 |
| 7. Suivi des activités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet et demande pour la sécurité routière</li> </ul>                       | 20 h 22 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie  | 20 h 32 |
| 9. Varia <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation sur les plantations d'arbres</li> <li>• Présentation sur les milieux humides et hydriques</li> </ul> | 20 h 42 |
| 10. Levée de l'assemblée  | 20 h 52 |

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :  
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

### **23-11-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

### **23-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les sujets suivants : « Pétition pour l'aménagement d'un parc » et « Retour sur la formation portant sur l'urbanisme » au point 9. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

### **23-11-03 Présentation par le Service des loisirs : *Projet d'aménagement dans le parc Sainte-Anne***

M. Marc-André Chartrand, conseiller en loisirs, sports et vie communautaire, présente le projet d'aménagement du Parc Sainte-Anne. Il explique tout d'abord qu'une première phase a eu lieu l'année dernière, avec la relocalisation du terrain de basketball et l'aménagement d'un terrain de football. Aussi, la Ville de Québec a récemment procédé à la préparation d'un plan directeur aquatique, lequel présentait notamment l'inventaire des piscines et des jeux d'eau et démontrait une carence en cette matière dans le secteur de Val-Bélair. De plus, le Parc Sainte-Anne regroupe un parc-école de même que des installations appartenant à la Ville de Québec, le projet d'aménagement doit ainsi répondre aux besoins scolaires et à ceux de la population en général.

Il présente le plan des installations actuelles de même que le projet d'aménagement proposé qui prévoit des jeux d'eau avec différentes zones d'intensité pour convenir aux tout-petits et aux plus grands, une aire gazonnée, l'ajout de balançoires, la révision des axes d'accès et de circulation. Deux zones munies de modules de jeux seront aménagées, l'une près de l'école pour les enfants d'âge scolaire, et l'autre plus près de la piste cyclable, pour les 0-5 ans. De plus, des zones d'ombrage sont prévues avec la plantation d'arbres, le but étant de créer un environnement propice à la détente dans un environnement intéressant. Enfin, du mobilier urbain et des tables de pique-nique seront ajoutées à plusieurs endroits.

M. Chartrand invite par la suite les citoyens à partager leurs commentaires. Tel que suggéré, l'ajout de fontaines d'eau et l'accès aux toilettes seront évalués. Il rassure les citoyens à l'effet que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été prévu et que les modules de jeux choisis sont adaptés et inclusifs. Aussi, de l'éclairage sera ajouté dans certaines zones.

Le plan d'aménagement est disponible sur le site de la Ville de Québec, à l'adresse suivante : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=610>

### **23-11-04 Période de questions et commentaires du public**

La coordonnatrice de la Maison des jeunes AlternActif 12-35 présente le projet qui vise à permettre aux organismes communautaires du quartier de pouvoir être relocalisés dans un espace communautaire commun. Un mandat de relocalisation est en préparation, en partenariat avec une coopérative. Pour ce faire, une somme de 5 700 \$ est requise. L'organisme Group'Action Val-Bélair a contribué à hauteur de 5 000 \$. Un solde de 700 \$ demeure à financer et elle requiert l'appui du conseil de quartier pour un montant de 200 \$. Après avoir fait des validations préalables, M<sup>me</sup> Khuon confirme que les règles qui régissent les conseils de quartier ne permettent pas de faire de don ni de commandite.

Une citoyenne s'inquiète de la construction de plusieurs blocs appartements, notamment le long du boulevard Pie-XI, et des problématiques de circulation qui en découlent. La présidente l'invite à assister à la rencontre du 17 janvier 2024 où les résultats de l'étude de circulation seront présentés.

Un administrateur fait savoir qu'une pétition est en cours de signature afin de demander l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue de l'Escarpement. Le document devrait être transmis à la conseillère municipale d'ici une dizaine de jours.

### **23-11-05 Période d'information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Bianca Dussault étant absente, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

### **23-11-06 Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2023**

#### **Résolution CQVB-23-CA-42**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, appuyée par M<sup>me</sup> Louise Sauvageau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023 après avoir apporté une correction à la page 2.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

### **23-11-07 Suivi des activités du conseil de quartier**

- Projet et demande pour la sécurité routière

La présidente dépose le rapport des activités tenues tout au long de l'année 2023 dont les membres ont reçu copie à l'avance.

### **Résolution CQVB-23-CA-43**

**Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M<sup>me</sup> Louise Sauvageau, de procéder à l'adoption du rapport des activités de sensibilisation à la sécurité routière tenue au cours de l'année 2023.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

De plus, la présidente informe les administrateurs qu'il est possible de déposer une demande de financement pour l'organisation d'activités en lien avec la sécurité routière pour l'année 2024. Elle présente rapidement le projet qui est proposé incluant une activité sur les terrains de l'Aréna des deux glaces, et l'organisation d'une activité de sécurité à vélo dans les écoles, pour les élèves de maternelle à la 4<sup>e</sup> année, et ce, en collaboration avec Vélo Québec. Les écoles de l'Orée-des-Bois, de la Myriade et du Val-Joli ont été sollicitées. Pour le moment, l'école de l'Orée-des-Bois a signifié son intérêt à soumettre une demande. L'école du Val-Joli pour sa part n'a pas été visitée dans les dernières années pour l'activité de sensibilisation aux angles morts et a démontré son intérêt.

Une administratrice propose d'inclure les bons comportements à adopter tant à vélo qu'à pied au projet.

### **Résolution CQVB-23-CA-44**

**Considérant que** la Ville de Québec offre pour une dernière année (2024) une subvention sur la sécurité routière aux organismes de la ville de Québec.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Charles Gillespie de faire une demande de subvention pour l'organisation d'une activité relative à la sécurité routière dans le quartier de Val-Bélair, permettant de reprendre en 2024 l'activité relative aux angles morts avec un autobus scolaire, d'ajouter une activité de sensibilisation pour la sécurité à vélo et de procéder à de l'affichage invitant à ralentir près des écoles.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

Enfin, le comité regroupant les présidents des conseils de quartier de la Ville souhaite la reconduction du programme au-delà de 2024. À cet égard, une rencontre est prévue le 21 novembre prochain et une résolution d'appui pourrait être soumise à la prochaine séance.

## **23-11-08 Information, correspondance et trésorerie**

### **• Informations**

- Une rencontre d'information et d'échanges afin de présenter la Vision de la mobilité active de la Ville est prévue par Zoom, le 29 novembre prochain, à 19 h;
- Un communiqué de la Ville de Québec a été partagé par courriel afin de présenter les 5 choses à savoir en cas de mésentente avec la Ville.

## Trésorerie

Le solde du compte était de 8 489,77 \$ au 31 octobre 2023.

### **Résolution CQVB-23-CA-45**

**Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Francine Dion, d'autoriser le paiement d'un montant de 38,00 \$ (chèque # 252) au Registraire des entreprises du Québec, pour le renouvellement annuel de la cotisation.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

Le trésorier informe les membres qu'une erreur s'est produite lors de l'émission du chèque #248, celui-ci ayant été fait au montant de 205 \$ et non de 210 \$ tel que résolu. Ainsi, la correction est apportée sur le chèque #253 à être émis.

### **Résolution CQVB-23-CA-46**

**Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Francine Dion, d'autoriser le paiement d'un montant de 110 \$ (chèque # 253) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2023.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

La demande de subvention pour la prochaine année a été soumise et un suivi est attendu d'ici la fin de l'année 2023.

## **23-11-09 Varia**

- Présentation sur les plantations d'arbres

Le sujet est reporté à une prochaine réunion.

- Présentation sur les milieux humides et hydriques

La présidente partage avec les membres les grandes lignes de la présentation à laquelle elle a récemment participé. Elle fait savoir qu'un plan régional a été préparé afin de s'assurer de répondre aux recommandations du conseil d'agglomération en matière de conservation des milieux humides et hydriques. Ce plan prévoit des actions à réaliser pour les 4 prochaines années.

## **23-11-10 Levée de l'assemblée**

À 20 h 54, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment adoptée, la séance est levée.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M<sup>me</sup> Francine Dion, présidente.

---

Francine Dion, présidente

---

Jane Hicks, secrétaire